

La loi de finance

DF-10

Public : Services comptable et financiers des sociétés
Commissaires aux comptes
Experts comptables et leurs collaborateurs

Prérequis : exercer des métiers de la comptabilité

Matériel requis pour la formation : le stagiaire doit venir avec du matériel de prise de notes

Lieu : Alpha Réseau
Délocalisation possible en entreprise sur demande

Date : 14 février 2022

Durée : 7 heures

Horaire : 8h30 – 17h00

Nombre de participants : 102 à 25 personnes maximum

Tarifs : 490 €HT en inter entreprise
Sur devis en intra entreprise

Inscription et informations supplémentaires auprès de :
Alpha Réseau

Méthode d'évaluation des acquis : un quizz oral corrigé par le formateur

Dispositif de fin de formation :
une attestation de formation

Note donnée par les stagiaires :
Depuis 2021



Objectif de la formation

Dans le cadre de la loi de finance de 2022, les experts-comptables et leurs collaborateurs, tout comme les commissaires aux comptes, doivent prendre connaissance de la loi de finance afin de traiter les comptes de leurs clients, mais aussi leur fournir des conseils avisés.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la loi de finance voulue par le gouvernement pour l'année 2022
- Comprendre l'impact des mesures fiscales sur les entreprises
- Prendre connaissance de la loi de finance de la sécurité sociale

Contenu de la formation

Module 1 : Impôt sur les sociétés et bénéfices professionnels

- Les mesures de soutien aux entreprises
- Les aménagements du crédit d'impôt recherche
- L'impôt sur les sociétés
- L'intégration fiscale
- Les autres mesures en matière d'impôt sur les sociétés

Module 2 : Les mesures inscrites dans la loi de finance et les entreprises

- Les formalités des entreprises
- Les taxes sur les véhicules
- La prorogation des taux
- Les impôts et la famille

Module 3 : Les mesures en matière de TVA

- La Création d'un régime de groupe
- Les Règles applicables aux offres « composites »

Module 4 : La fiscalité des particuliers

- Les mesures relatives à l'actionnariat salarié
- L'indexation du barème progressif
- Les réductions d'impôts

Méthodes pédagogiques

Apport de notions théoriques, échanges des expériences professionnelles des stagiaires, études de cas, mise en commun, tour de table et échanges

Moyens matériels

Salle de 12 personnes équipées de tables et chaises.
Ordinateur et vidéoprojecteur, connexion internet, paperboard, feuilles, feutres.